

Marseille, le 1^{er} Janvier 1832



M

Par sa circulaire d'autre part, M^{sr}. Th. Sipiere père vous instruit de la cession qu'il nous fait de son commerce à Marseille.

Sous la raison, Sipiere fils Barthélémy & C^{ie}, nous suivrons le même genre d'affaires, la fabrication du savon et l'achat et vente à la commission des autres marchandises.

Nous sollicitons de vous, M^{me} , la confiance que vous avez en notre prédécesseur, des capitaux suffisants, l'ordre et de l'économie joints aux conseils qu'il voudra bien nous donner, tels sont les titres à l'appui desquels nous espérons la mériter.

Vous avez ci-bas nos signatures sociales.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Sipiere / Barthélémy & C^{ie}



Signature de M^{sr}. Sipiere fils.

Sipiere fils Barthélémy & Cie

Signature de M^{sr}. Barthélémy

Sipiere / Barthélémy & Cie